

# NEWSLETTER AOÛT 2011

## ***Prise de position de l'UECC à l'égard du Livre vert «Transports 2050»***

L'UECC a adopté une prise de position à l'égard du nouveau livre vert de l'UE (COM 2011, 144). Les demandes principales de l'économie européenne sont les suivantes:

- Il faut que la Commission européenne dise clairement que les objectifs qu'elle propose ont un prix. La réduction des émissions de dioxyde de carbone de 60 % augmentera les coûts et aura un impact négatif sur la croissance économique et l'emploi en Europe.
- Les travaux d'aménagement des infrastructures de transport doivent se concentrer sur les secteurs dans lesquels les manques de capacité ont été constatés ou dans lesquels de tels problèmes pourraient survenir dans l'avenir, à savoir, dans les secteurs les plus fréquentés.
- Il faut affecter les coûts des infrastructures aux utilisateurs (principe de l'utilisateur-payeur) et les coûts pesant sur le public (nuisances sonores et émissions polluantes) aux responsables (principe du pollueur-payeur).
- L'internalisation des coûts externes comme les nuisances sonores et la pollution atmosphérique n'est applicable que dans les conditions limitées. Il serait mieux de se concentrer sur des réglementations techniques aptes à réduire les émissions.
- Il serait plus efficace de fixer un objectif général pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi, les forces du marché définiront les secteurs de l'économie dans lesquels une diminution sera la moins coûteuse.
- L'UECC rejette l'introduction de tarifications routières pour les centres villes. L'Union européenne doit respecter le principe de subsidiarité et se limiter à faire des propositions pour améliorer la mobilité comme elle l'a fait dans son plan d'action «Mobilité urbaine» en 2009.
- L'UECC salue toutes les mesures qui facilitent la mise en oeuvre d'un espace aérien commun en Europe. Mais elle demande aussi une meilleure prise en considération du fret aérien. Il faut établir des règles pour les vols de nuit qui sont essentiels pour le bon fonctionnement des chaînes logistiques globales.

Le texte intégral de la prise de position peut être téléchargé depuis la page internet de l'UECC ([www.uecc.org](http://www.uecc.org)).

## ***L'UECC rencontre le vice-président de la Commission à Bruxelles***

Lors d'une rencontre avec Siim Kallas, vice président de la Commission Européenne, au début de juillet 2011, Henry Uhring, le Président de l'UECC, Rainer Füeg, Secrétaire général et Wolfgang Heine, membre du groupe de travail de l'UECC, ont présenté la prise de position de l'UECC à l'égard du Livre blanc «Transports 2050».

D'autres thèmes ont aussi été discutés:

- Financement des infrastructures de transport
- Aménagement des infrastructures de transport
- Tarification routière
- Le marché des émissions

## ***Les poids lourds paieront pour les émissions et le bruit***

Au début de juin dernier, le Parlement européen a approuvé la modification de la «directive eurovignette», selon laquelle les Etats membres pourront imposer aux poids lourds non seulement des péages pour les coûts des infrastructures mais aussi une redevance supplémentaire pour couvrir les coûts des émissions polluantes et des nuisances sonores. En plus, les Etats membres auront davantage d'options pour éviter des embouteillages, car

les montants de ces péages pourront varier (jusqu'à 175 %) en fonction de l'heure du jour. Le nouveau texte prévoit également d'affecter certains revenus des péages à l'amélioration de la durabilité des transports.

Le Conseil des Ministres doit encore approuver ce compromis dans sa seconde lecture. Ensuite, les Etats membres auront deux ans pour transposer la législation.

## ***Canal Seine-Nord Europe***

En avril 2011, la discussion a été dégagée avec deux entreprises qui souhaitent participer au projet dans le cadre d'un partenariat public privé. Les négociations actuellement en cours devraient permettre la signature du contrat de partenariat à l'automne 2012 et le démarrage des travaux fin 2012.

Les travaux préparatoires sur les lieux ont progressé fortement, avec l'achèvement de la grande majorité des opérations de diagnostics archéologiques et la réalisation de près de 40 fouilles.

En juin 2011, les représentants des régions concernées se sont mis d'accord sur la structure de préfiguration pour l'aménagement, la

pré-commercialisation et le financement des plate-formes multimodales Cambrai-Marquion, Péronne-Haute Picardie, Nesle et Noyon qui sont prévues au long du canal.

En juin dernier aussi, Voies navigables de France a invité les représentants des différentes filières de production industrielle, les opérateurs de transports, les ports maritimes et intérieurs, et les collectivités, pour discuter des conditions de développement de l'offre de transport fluvial dans la région.

Pour des informations plus détaillées sur le projet veuillez consultez l'internet à [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr) et [www.seine-nord-europe.com](http://www.seine-nord-europe.com).

## ***Calendrier 2011***

### **Réunion du groupe de travail**

20 septembre 2011 à Strassbourg (F)

### **Réunion du Comité directeur**

21 septembre 2011 à Strasbourg (F)